

BIENVENUE À

Peypin

Cœurs de Provence

Petit guide
des nouveaux habitants

2022/2023



Peypin



Mot d'accueil	3
Découvrir Peypin	4
L'équipe municipale	8
Les services municipaux	9
Les démarches administratives	12
Grandir à Peypin	13
Bien vieillir à Peypin	15
Les collectes des déchets	16
La santé	17
Communiquer	19
Se divertir	20
La vie associative	21
Se déplacer	22

Bienvenue !



Vous avez fait le choix de venir habiter à Peypin et je m'en réjouis.

J'ai déjà eu le plaisir de souhaiter de vive voix la bienvenue à certains d'entre vous, lors de diverses manifestations et je serais ravi d'avoir l'opportunité d'en faire autant avec ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer.

Sachez que mon équipe et moi-même sommes profondément attachés à faciliter votre intégration dans votre nouveau lieu de vie. Il est à mon sens primordial que chacun d'entre vous se sente bien à Peypin !

Ce livret d'accueil a été édité à votre intention. Vous y trouverez les services communaux et intercommunaux à votre disposition, mais aussi l'histoire de Peypin. Toutes ces informations seront certainement utiles à votre installation et à vos premières démarches.

Le personnel communal œuvre également pour que chaque Peypinois.e puisse trouver sa place et s'épanouir dans un cadre de vie que nous nous attachons à rénover, à embellir jour après jour.

Bien à vous,

Jean Marie LEONARDIS
Maire de Peypin

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style. The signature is slanted upwards from left to right and appears to read 'Jean Marie Leonardis'.

Découvrir Peypin

Carte d'identité

- ▶ Surface : 13.35 km² (1335 ha)
- ▶ Altitude minimum : 216 m
- ▶ Altitude maximum : 602 m
- ▶ Altitude moyenne : 409 m
- ▶ Densité de population : 407,6 hab/km²

Source : INSEE, 2019

→ 5598 habitants

Un nom, une histoire

Entourée de collines, le paysage provençal du village a gardé toute son authenticité.

L'origine du nom de Peypin n'a rien à voir avec les graines d'aucun fruit. Pour comprendre son patronyme, il faut remonter au XIIe siècle : vers 1150, Pierre Brémond fait construire un castel, sur le territoire de Solobie (reliefs d'un seigneur de Podium pini ; nom tel qu'il apparaît la première fois (du latin podolium : hauteur et de pini : pins).

Avec cette construction, achevée vers 1170, Pierre Brémond est considéré de ce fait, comme le père fondateur de Peypin. Le château est démantelé à la fin du XVIe siècle par le duc d'Épernon pour faire cesser les troubles de la Ligue en Provence.

13 km²... sans la moindre platitude

Particularité de la commune : elle est très étirée. C'est une entité avec deux pôles principaux : Peypin en tant que tel avec plus loin, sur un autre versant, le hameau d'Auberge Neuve.

Peypin est idéalement située à 22 km d'Aix-en-Provence, 21 km de Marseille et 15 kms d'Aubagne et des collines de Pagnol. Peypin se trouve sur les contreforts Nord du Massif du Garlaban et sur les contreforts Est du Massif de l'Étoile. Au Sud, Peypin touche l'extrémité ouest de la Montagne du Regagnas (Massif de la Sainte-Baume).

La rivière le Merlançon, le ruisseau du Grand Pré, le ruisseau du Tonneau sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Peypin.

Patrimoine historique

► **La colline de la Cride**, située juste en face du Castellas, offre une vue sur tout le territoire. Son nom provient du provençal, crida soit la Criée. Autrefois, on y postait un crieur qui pouvait avertir les gens du château en cas de danger. Elle est surmontée d'un oppidum gallo-romain.

► **Un tracé antique reliant Marseille à Pourcieux** passait par Peypin, chemin secondaire de la célèbre voie Aurelia.

► **L'église Saint Martin**, construite en 1829, présente à l'intérieur des peintures des blasons des seigneurs ayant contribué à l'histoire du village.

► **Le château de Valdonne**, construit à la fin du XVIIe siècle, par un commerçant marseillais. En 1740, la bastide est agrandie et l'on appelle désormais « le château ». Classé aux Monuments Historiques, le château est privé et n'est pas ouvert à la visite.

► **La stèle des Maquisards « Leï Loups Rodaire »** (Les loups rôdeurs en provençal) est un monument en l'honneur de ce groupe de vaillants résistants qui se ralliaient dans les collines et les mines de Valdonne.

Personnalités nées à Peypin

Félix Guin (Peypin, 4 octobre 1884 – Nice, 25 octobre 1977)

Grand avocat, militant et résistant, il est connu pour avoir été Président du 3ème Gouvernement provisoire, en 1946 et pour avoir nationalisé l'électricité et le gaz (d'où la création d'EDF et de GDF), les bassins houillers et 34 compagnies d'assurance.



Émile Gaspardone

(Peypin, 20 juin 1895 - Tôkyô, 19 avril 1982)



Membre de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) en tant que spécialiste de langue et philologie chinoises. Il est également chargé de conférences à la Sorbonne. Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'histoire et philologie indochinoise à partir de 1946. Sa bibliographie compte plus de 200 titres d'articles parus dans diverses revues spécialisées. Outre la croix de guerre, Émile Gaspardone a reçu la Légion d'honneur en 1952.

Si vous êtes curieux de l'histoire de Peypin et de ses alentours, la bibliothèque vous propose toute une sélection d'ouvrages.

Un patrimoine naturel protégé

Flore et habitat naturel

La commune de Peypin est concernée au titre d'une Zone de Protection Spéciale (ZSC) qui couvre le sud de notre commune. Cette zone Natura 2000 « FR9301603 - Chaîne de l'Etoile- massif du Garlaban » couvre 12 communes.

Le massif du Garlaban possède une grande richesse floristique, avec surtout une dominance d'une flore xérophile. Les formations boisées y sont rares. Les garrigues à Chêne kermès ou à Ajonc à petites fleurs y sont répandues et favorisées par les incendies, elles voient se développer des espèces rares comme le Picris pauciflore, le Gaillet sétacé, ce dernier aussi sur les rochers aux expositions chaudes et diverses ophrys parmi lesquels deux espèces endémiques, l'Ophrys brillant et l'Ophrys de Provence. La végétation des croupes élevées est moins typique qu'elle ne l'est sur les massifs plus élevés du département. On y observe cependant localement des landes à Genêt de l'Obel.



Sur les sentiers...

Toute l'année (sauf réglementation estivale)



► Le GR2013 : du Pont de Joux à Peypin

Vous atteindrez le Mt du Marseillais par diverses corniches et vallons, vous offrant une magnifique vue 360° sur la face Sud de la Sainte-Victoire.

Afin de rejoindre Pichauris, parc départemental, vous passerez par des chemins en lacets. A travers champs et bois de chênes vous rencontrerez quelques fermes en ruines, la plus connue étant celle de la Bastidonne

► **De Peypin à Mimet**: le parcours vous proposera de jolies vues sur le mont Julien, la Sainte-Baume et le Garlaban. A l'entrée de Saint-Savournin, vous découvrirez une ancienne carrière à charbon, le site du puits Léonie. Pour rejoindre Mimet, le sentier traversera une partie du massif de l'Etoile, dans un bois de chênes blancs. Mimet étant le plus haut village du département, vous pourrez admirer la vue sur Gardanne et les terrils.

► **Sentier Provence, Mines d'Energie** : après le GR2013, il est le 2ème GR de Pays créé dans le département. Traversant 14 communes entre le Pays d'Aix et le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, le sentier est découpé en 3 itinéraires, complétés de 13 boucles locales. Ces balades inédites sont l'occasion de sillonner l'ensemble du bassin Provence entre panoramas industriels patrimoniaux et paysages naturels remarquables.

► **Des sentiers pédestres balisés** partent du centre du village (rond-point de la halte routière, direction Le Regage) et de l'avenue de la Libération (intersection du Chemin de la Planète). Ils vous feront profiter de promenades agréables avec le Mont du Marseillais, Font de Mule et le Regage, par exemple.

► **Pour les inconditionnels du vélo**, un circuit des villages est proposé. Un panneau descriptif est placé au niveau de la mairie. Il présente les différents villages du Pays d'Aubagne, traversés par le circuit.

L'équipe municipale

Jean Marie LEONARDIS, Maire de Peypin, reçoit tous les jeudis sur rendez-vous.

☎ 04 42 82 55 53

Les adjoints au maire

Frédéric GIBELOT

1er adjoint,

délégué aux finances, ressources humaines et au développement durable

Cécile RESCH

2e adjointe,

déléguée à la communication, culture et patrimoine

Jean-Pierre EQUINE

3e adjoint,

délégué aux cérémonies, fêtes et traditions

Laurence MAGAGLI

4e adjointe,

déléguée aux affaires sociale et bel âge

François PIRONTI

5e adjoint,

délégué aux travaux et entretien du village

Nadine ANGELI

6e adjoint,

déléguée à l'éducation et transports scolaires

Patrick NAFISSI

7e adjoint,

délégué à l'environnement et à la gestion des cimetières

Odile TORNATORE

8e adjoint,

déléguée aux sports et à la vie associative

Les conseillers municipaux

Muriel BRUNY, conseillère municipale

Jean-Marc BIGOT, conseillère municipale, délégué à la petite enfance et aux activités périscolaires

Anne LENGLIN, conseillère municipale

Gilbert CAUDULLO, conseiller municipal, délégué à la démocratie locale et aux relations de quartiers

Elise ROUX, conseillère municipale

Maximilien ULBRICH, conseiller municipal

Sandye BONHOMME, conseillère municipale

Sébastien TEDDE, conseiller municipal, délégué au commerce, à l'artisanat et au développement numérique

Nathalie ISOARDO, conseillère municipale

Dominique Le GALL, conseiller municipal

Sophie DROPSY, conseillère municipale

René BIERLAIR, conseiller municipal

Mireille MIRJAN, conseillère municipale

Marc CARERI, conseiller municipal

Conseillers de l'opposition :

Laura GIANASTASIO, Yannick HUYGHE, Delphine ALLARD, Laurent DERDERIAN, Bruno LOUIS.

Jean-Jacques SIMON.

Les services municipaux

Des services à votre disposition :

À Peypin, les agents communaux sont à l'écoute de la population avec enthousiasme. Les agents administratifs et agents des services techniques entre autres, chacun d'eux partage le même objectif : être à votre service et rendre la vie à Peypin agréable et pratique pour chaque habitant

Accueil hôtel de ville

Mairie de Peypin
Avenue de la République
13124 Peypin
Accueil : 04 42 82 55 55
Mail : mairie.peypin@orange.fr
Site internet : www.peypin.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h-12h/13h30-17h30
Mardi : 8h-12h/13h30-17h30
Mercredi, jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

Service urbanisme

Le service urbanisme est l'un des principaux garants du cadre de vie peypinois. Il est en effet chargé d'instruire tous les dossiers liés à l'habitat, à l'embellissement et au développement de la commune.

Accueil téléphonique tous les jours
de 9h à 12h : 04 42 82 55 61
Mail : urbanisme@peypin.fr

Guichet unique

Le "guichet unique" permet de centraliser toutes les inscriptions et les paiements concernant la fréquentation des enfants aux différents services : restauration scolaire, périscolaire du soir, mercredi, vacances scolaires, transport scolaire, garderie du matin, stages multisports, séjours été et séjours ski.

Accueil : 04 42 82 55 67
Mail : guichetuniquepeypin@gmail.com

Réception du public :
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12 h/13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h30
Jeudi : 13h30-16h30
Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h30

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient principalement dans deux grands domaines :

- l'aide sociale (Aide Personnalisée à l'Autonomie, dossier MDPH, demande de logement social, ...)
- l'animation des activités sociales (restaurant séniors, colis de Noël, cours de peinture, ...)

Accueil : 04 42 82 55 67

Mail : ccaspeypin@gmail.com

Réception du public :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12 h/13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h30

Jeudi : 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h30

Bibliothèque

Accueil : 04 42 82 55 63

Mail : bibliotheque@peypin.fr

Réception du public :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 9h30-12h30/14h30-18h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 15h-18h30

Services techniques

Les services techniques s'occupent de :

- l'entretien de la commune (espaces verts, bâtiments...)
- la délivrance des cartes d'accès à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité ;
- les demandes de travaux sur voies communales, délivrance des arrêtés de circulation et de voirie ;
- la vente concession cimetière communal avec prise de RDV

Accueil : 04 42 82 72 33

Réception du public :

Lundi au jeudi : 7h30-12h/13h30-17h

Vendredi : 7h30-12h/13h30-16h

Service culturel pôle associatif

Accueil : 04 42 82 55 70

Mail : pole-culturel@peypin.fr

Réception du public :

Lundi : 9h-12h/14h-17h30

Mardi et jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h/14h-16h

Service des sports – Complexe sportif Jacky Mondet

Accueil : 04 42 32 58 00 / 06 75 77 60 87

Mail : complexe.sportif@peypin.fr

Réception du public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30

Police municipale

04 42 82 54 54 / 06 25 39 61 53

Réception du public :

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h/13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h/13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

Voisins vigilants

Devenez « Voisin vigilant » en vous inscrivant gratuitement : www.voisinsvigilants.org
sms uniquement : 06 47 49 26 26

Permanences en mairie

Assistance sociale de la CAF : Prise de RDV au 04 86 91 11 40 / 1^{er} lundi de chaque mois
9h-12h

Assistance sociale du CD13 : Prise de RDV au 04 13 31 06 00 / 1 mardi sur 2 (semaines
paires) de chaque mois 9h-12h

Avocat : prise de RDV au 04 42 82 55 55 / 3^{ème} jeudi de chaque mois 14h-17h

Architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :
Prise de RDV au 04 42 82 55 61 / 1^{er} vendredi de chaque mois 9h-12h

Mission locale : Prise de RDV au 04 42 82 55 55 / 1^{er} vendredi du mois de 14h à 17h



Les démarches administratives

Inscription au sein des groupes scolaires

L'inscription dans les écoles se déroule en deux étapes : en mairie puis dans les écoles sur rendez-vous auprès des responsables d'établissements.

Plus d'information sur le site internet de la commune www.peypin.fr ou à l'accueil de la mairie.

Recensement citoyen

Les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date où ils atteignent l'âge de 16 ans et un jour et la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Le recensement se fait en se rendant à l'accueil de la mairie avec la carte nationale d'identité ou passeport du recensé en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois

Plus d'information sur le site internet de la ville www.peypin.fr ou service accueil au 04 42 82 55 55 ou accueil.mairie@peypin.fr

Informations élections

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales de Peypin, rendez-vous sur le site service-public.fr

L'inscription se fait en se rendant à la mairie avec carte nationale d'identité (ou passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour tout changement d'adresse sur la commune de Peypin, se présenter en mairie avec un justificatif de domicile afin d'établir la nouvelle carte.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année et ce, jusqu'à 6 semaines avant une élection pour y participer.

Plus d'information sur le site internet de la ville www.peypin.fr ou au service élections : 04 42 82 55 58

Grandir à Peypin

Le centre multi-accueil (crèche)

L'établissement, d'une capacité d'accueil de 47 enfants répartis dans 2 lieux de vie, est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Accueil : 04 42 32 40 41

Mail : cmapeypin@yahoo.fr



La vie scolaire

Groupe Scolaire Marcel Pagnol

Ecole maternelle 04 42 70 22 51

Directrice : Mme EFFANTIN

Ecole primaire 04 42 62 07 45

Directrice : Mme BLANC

Groupe Scolaire Renée Bessi

Ecole maternelle 04 42 32 45 97

Directrice : Mme HARTOUT

Ecole primaire 04 42 04 65 60

Directrice : Mme BATTINI

Le service animation (accueil de loisirs)

Accueil : 04 42 82 87 82

Les temps d'accueil et de services :

- Interclasses (des 2 groupes scolaires)
- Périscolaire (du soir des deux groupes scolaires)
- Mercredi (3 - 11 ans)
- Vacances (3 - 11 ans)

Le service des sports

Le service des sports propose aux jeunes de 8 à 17 ans, des activités sportives pendant les vacances scolaires et promeut le sport pour tous avec une dimension sociale et humaine.

Accueil : 04 42 32 58 00 / 06 75 77 60 87

Mail : complexe.sportif@peypin.fr

Réception du public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi

9h-12h/13h30-17h

Vendredi 9h-12h30

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) des Collines est un espace d'accueil gratuit, lieu ressource d'information, d'accompagnement et d'animation, mis à la disposition des parents, futurs parents, assistants maternels et enfants, sur les communes de la Bouilladise, Cadolive, La Destrousse, Peypin et Roquevaire.

Accueil : 06 73 90 54 46 (de préférence
l'après-midi)

04 42 72 22 98 (le jeudi)

Mail : relaisdescollines@gmail.com

Ouverture du relais :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30-12h30/ 13h-16h



Bien vieillir à Peypin

Le CCAS propose

Des ateliers, encadrés par des intervenants compétents.

Cours de peinture

Jeudi 9h-12h

Restaurants des seniors

Le mardi et le vendredi au restaurant du groupe scolaire Marcel Pagnol

Colis de Noël, goûter de la Chandeleur

Renseignements et réservations auprès du CCAS : **04 42 82 55 67**

La Maison du Bel Age

La Maison du Bel âge a pour mission première d'informer, orienter, accompagner dans les démarches administratives et assurer une veille sanitaire pour les plus fragilisés et de proposer des animations pour lutter contre l'isolement

Accueil : 1 bis avenue du Pont / 04 13 31 61 29

Réception du public : Lundi : 13h30-16h45

Mardi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h45

Samedi 9h-12h30

Les collectes des déchets

La déchetterie

Z.I. de Valdonne 13124 PEYPIN
Contact : 04 42 18 19 79

Réception du public :
Lundi au Vendredi : 10h-12h / 13h30-18h
Samedi : 8h30-12h / 13h30-18h
Dimanche : 8h30-12h
Fermé les jours fériés

- Pour les particuliers : Les cartes sont distribuées au centre technique municipal avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- Pour les professionnels (artisans, commerçants...munis d'une carte professionnelle) : Adressez-vous directement au siège du territoire, munis d'un extrait de kbis et d'un chèque de 50€. L'accueil des professionnels n'est autorisé que du lundi au jeudi 9h-18h (9h-17h d'octobre à avril) et le vendredi 9h-12h.

Allo Déchets

Ramassage des encombrants et des végétaux.

Des sacs sont à disposition en mairie ou aux services techniques.

Prise de RDV au 04 42 18 19 79

Gestion du tri sélectif des déchets et assainissement de l'eau : un service public utile et réactif

La collecte sélective et le tri sont un des moyens les plus sûrs pour assurer une valorisation optimisée des déchets. Quant à l'eau, patrimoine de l'humanité, élément vital, elle doit être respectée.

La collecte sélective et le tri des déchets

Pour le tri des recyclables secs, le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a mis en place plusieurs points d'apport volontaires (PAV) : colonnes verre, journaux magazines et emballages. Dans un souci d'efficacité, on compte un PAV pour 300 habitants du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, à comparer avec le chiffre national d'un PAV pour 500 habitants.

Les déjections canines

Des sacs à déjections canines sont disponibles à l'accueil de la mairie et aux services techniques. A tous les propriétaires de chiens : Soyez maître de la propreté !

La santé



Urgences et paramédical

Pompiers	18
SAMU/centre	15
SOS MEDECINS 24h/24h	04 42 26 24 00
Centre anti-poisons	04 91 75 25 25
Clinique de peypin	04 42 36 14 00
Clinique vétérinaire Le Terme	04 42 62 14 96

Médecins généralistes

Dr GIOVACCHINI	04 42 82 70 87
Dr MARGAILLAN	04 42 82 71 26
Dr ROUX	04 86 33 61 93

Dentistes

Drs DUMONT - OTT - AUBUT	04 42 82 84 84	Dentistes de garde dimanches et fériés	0892 566 766
--------------------------	----------------	--	--------------

Kinésithérapeutes

Mme CHEVALLIER	06 34 05 85 17	Mme PHILIP	04 42 82 84 78
Mme GARCIA	06 87 16 39 22	Mme SIFRE	04 42 82 84 78
Mme MENZOYAN	04 42 72 21 39	M. TEMPLIER	04 42 82 84 78
M. PARADISO	04 42 82 84 78	Mme PROST MONTEZIN	04 42 82 84 78

Orthophonistes

Mme CANAVAGGIO	04 42 82 82 87
	06 70 07 05 17
Mme DELAS	07 67 53 11 36
Mme PAGNON	06 07 81 79 91

Pédicure - Podologue

Mme BOYER	06 48 71 19 25
-----------	----------------

Psychologue

Mme SARTINI	06 82 12 94 62
-------------	----------------

Infirmiers

Mme BARRIOL	06 27 80 18 82	Mme MOUREAU	04 42 82 75 53
Mme BUREAU	06 19 17 04 84	Mme OLETIC	06 07 27 87 01
Mme BOIRON	06 25 72 10 70	Mme QUIRICONI	06 10 49 53 19
Mme CINTURINO	06 20 89 52 48	Mme RINAUDO	04 42 82 78 00 06 80 22 77 01
Mme DELGRANGE	06 25 72 10 70	Mme RIPERT	06 33 79 00 30
Mme INGRASSI	04 42 04 62 70 06 09 08 51 32	Mme RIQUIER	04 42 82 83 83 06 12 37 65 86
Mme HUBERT	06 58 61 53 66	Mme SAEZ	06 14 65 65 37
M. et Mme IORI	06 61 42 03 07	Mme SAVOYE	06 08 80 30 83
Mme LANDAU	06 22 30 03 50	Mme SINIBALDI - ORSINI	04 42 82 83 99
Mme LAVAGGI	06 29 12 39 36		

Asso réseau santé de l'Etoile

07 68 98 68 98

Pharmacies

Le Pilon du Roi, 4 rue Centrale	04 42 82 86 96
Le Plein Sud, 15 allée des Oliviers	04 42 82 72 72

Transports sanitaires

Ambulances peypinoises Bruny	04 42 82 83 74
Taxis médicalisés Chianese	06 86 00 20 86

Communiquer

Bureau de poste

3631 (courrier, colis)
3639 (Banque Postale)
Guichet postal : 1 bis avenue du Pont
04 13 31 61 29



www.peypin.fr



Ville de Peypin

Le magazine municipal « Le Peypinois »

Le bulletin municipal paraît 3 fois par an (en avril, septembre et janvier). Il vous permettra de suivre toute l'actualité de la vie peypinoise.

Il est distribué dans chaque boîte aux lettres et accessible en téléchargement sur le site : www.peypin.fr



Se divertir



Cérémonie de présentation des vœux, goûter spectacle de la chandeleur pour les aînés, carnaval, chasse aux œufs, Printemps des Arts, fête des voisins, fête du sport, fête votive, fête de la musique, forum des associations, journée du patrimoine, Illumination de Noël, distribution de colis aux séniors, marché de Noël, moment du conte... ceux ne sont que quelques-unes des manifestations organisées.

Bien d'autres sont proposées tout au long de l'année soit par la municipalité, soit par les associations.

La liste des manifestations est disponible sur l'agenda du site, la page Facebook de la Ville de Peypin et les panneaux d'informations lumineux.



La vie associative

Le tissu associatif est très développé dans notre commune et joue pleinement son rôle et vous donne rendez-vous en septembre pour le forum.

La liste des associations est disponible et téléchargeable sur le site internet de la mairie dans la partie « Associations » / « Répertoire des associations ».



Se déplacer

Les lignes de la métropole

0 800 10 52 80 / 04 42 03 24 25

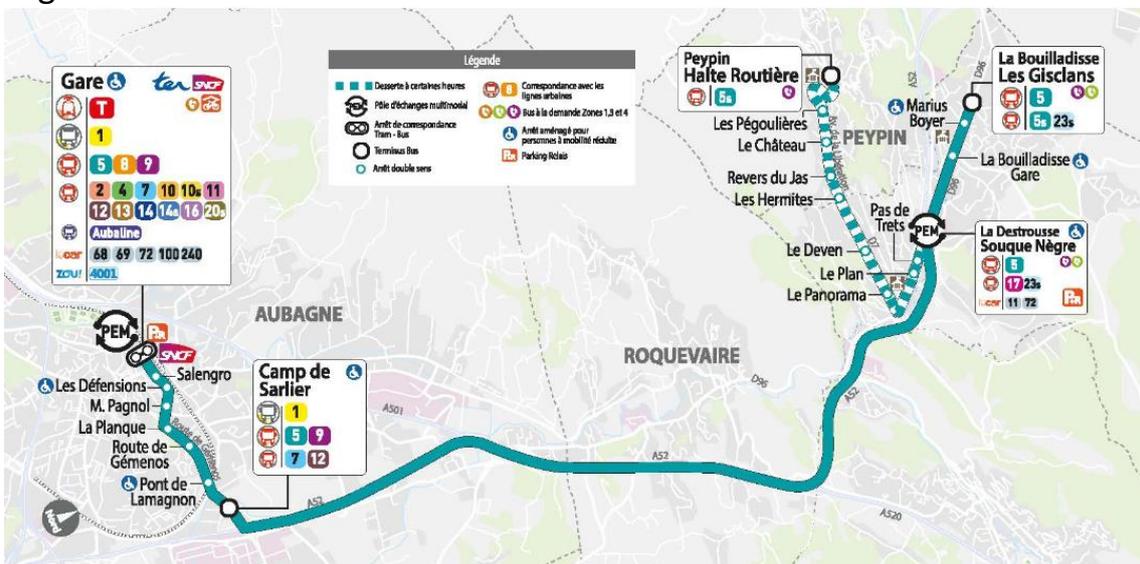
<https://lignes-agglo.fr/>

La commune de Peypin est desservie par le réseau des bus de l'agglo, un réseau entièrement gratuit pour tous.

La ligne n° 17 - zone 4 dessert également les communes de La Destrousse, St Savournin et Cadolive.



Ce bus assure la correspondance avec la ligne 5 - Les Gisclans → La Bouilladisse → Gare d'Aubagne.



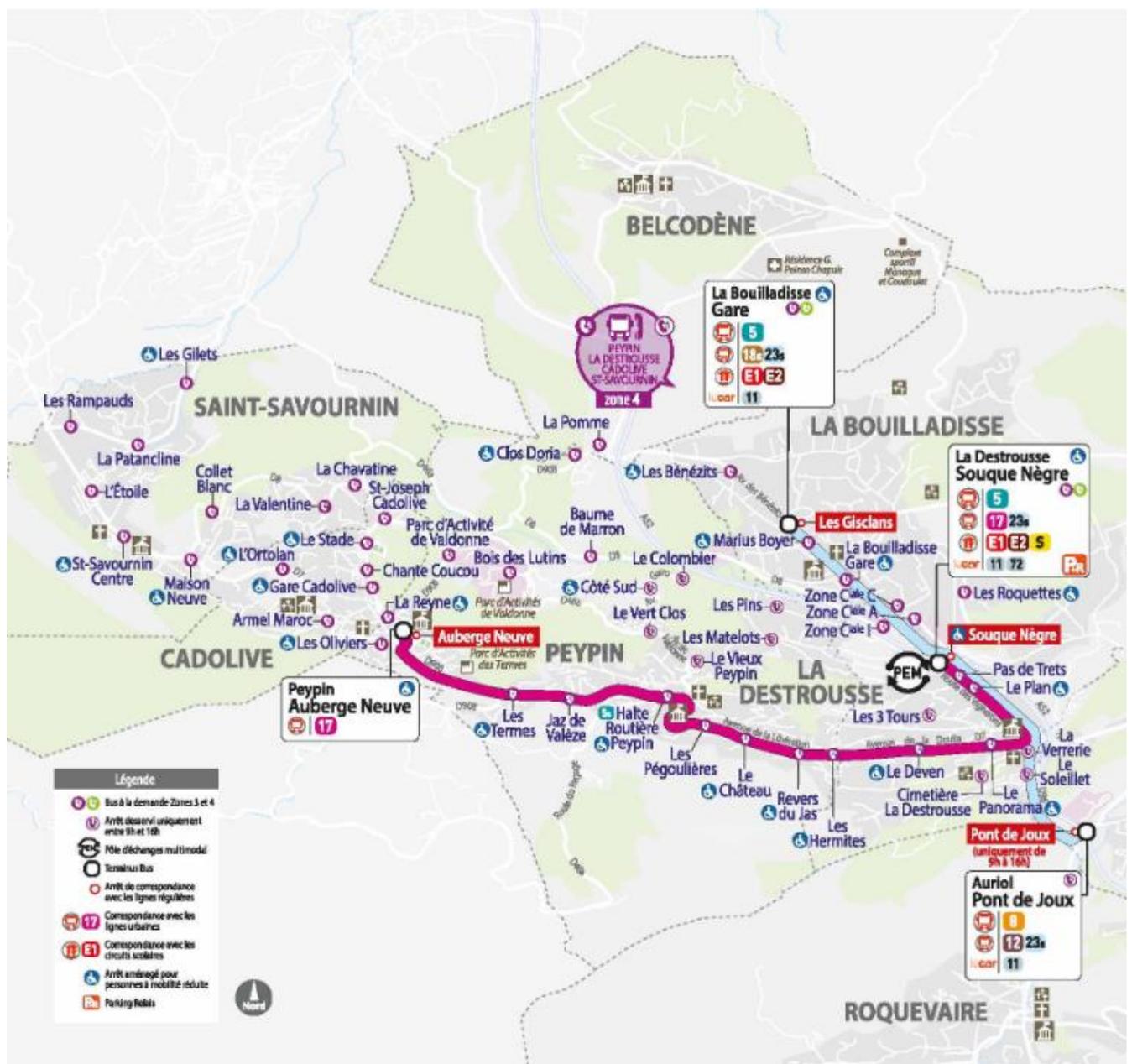
Pour les transports scolaires, plus besoin de se déplacer, les inscriptions se font sur internet. Connectez-vous sur le site www.lepilote.com et laissez-vous guider.

Si vous n'avez pas accès à internet, contactez-le 0800 710 588.

Le bus à la demande

Les bus circulent du lundi au samedi de 6h à 20h.

Au plus tard 1h avant votre heure de départ souhaitée, appelez le service de réservation du lundi au samedi de 6h45 à 19h au 04 42 03 24 25.





Ensemble sports et loisirs Alain Bourelly au quartier Auberge neuve



Jardin de jeux au cœur du village



